

Image not found or type unknown



Caution solidaire credit habitation

Par **JUGE**, le **19/08/2008 à 14:40**

J ETAIS CAUTION POUR LE CREDIT DE LA MAISON DE MON EX ET JE VEUX L
ANNULER MERCI DE M EXPLIQUER LES DEMARCHES A SUIVRE ETANT DONNE QUE
LA BANQUE NE REPOND PAS A MA DEMANDE ENVOYE EN LETTRE AVEC A R,merci;

Par **Marion2**, le **19/08/2008 à 18:37**

Sur le contrat, il doit être indiqué pendant combien d'années vous vous êtes engagé pour cette caution.

Par **JUGE**, le **20/08/2008 à 08:17**

JUSQU EN 2012 HELAS MAIS IL Y A SEPARATION ET JE VEUX ME DEFAIRE DE CETTE
ARNAQUE...MERCI